



Litige avec une SCI pour une facture travaux

Par **Stefff**, le **06/12/2020** à **17:04**

Bonjour,

J'ai été locataire de 1999 à 2004, lors de mon départ il y avait un morceau de polystyrène qui montait sur un mur. La SCI propriétaire a fait réaliser des travaux (elle en a profité pour refaire des travaux pour l'humidité...).

Elle me demandait 4000€, évidemment je ne les avais pas, la SCI a obtenu un titre exécutoire (n'ayant pu assister à l'audience) en 2006, en 2012 une demande de saisie a été demandée en 2012 où elle me réclame 4000€ plus 1300€ d'intérêts (2006 à 2011), j'avais déjà versé 2000€, j'ai 2 questions, la première la prescription de 10 ans recommence-t-elle à partir de 2006 et ma deuxième sur combien d'années peut-elle me réclamer des intérêts?

Je sais que nous sommes en 2020 mais je suis tombée sur cette saisie en rangeant des papiers que j'avais oubliés car depuis 2012 je n'ai plus de nouvelles.

Merci pour vos retours